

ANAKROUZE CONTRAT

Exemplaire Anakrouze,
Exemplaire organisateur,

Entre le groupe Anakrouze, représenté par Sylvie Rondia

adresse: 9 Avenue des Acacias 1330 Rixensart

téléphone: 0032-(0)2-653.60.04 +fax , GSM 0032-(0)494-304.928

et l'organisateur représenté par

adresse:

téléphone:

il est convenu ce qui suit :

-1. Le groupe donnerareprésentation(s) du spectacle **Anakrouze**

date et heure :..... à

adresse du lieu de représentation :.....;

nom du responsable technique :

-2. Le prix net par représentation est fixé à :

Cette somme sera versée, au plus tard le jour de la représentation soit par chèque, soit en liquide.

Toute taxe est à charge de l'organisateur.

En communauté française de Belgique, si le groupe est en possession de documents engageant la participation des "Tournées Art et Vie" l'organisateur versera à l'issue de la représentation le solde du prix ; si le groupe ne possède pas ces documents il demandera à l'organisateur la totalité du prix.

- 3.La fiche technique ci-jointe fait partie intégrante du contrat et sera au même titre que le contrat retournée signée au groupe. L'organisateur s'engage à remplir scrupuleusement les conditions de la fiche technique.

- 4.Le groupe prendra en charge les rémunérations afférentes à son personnel artistique, technique et administratif.

- 5.L'organisateur fournira le lieu de la représentation en ordre de marche. Il mettra à la disposition du groupe son personnel technique, son personnel d'accueil, de billetterie et de sécurité. Un régisseur présent pendant le spectacle. Il faudra prévoir 8 h de montage (projecteurs déjà accrochés) avant le spectacle comprenant le pointage, la conduite et la répétition.

-6.L'organisateur déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux représentations du spectacle dans son lieu.

- 7.L'organisateur s'engage à ce que toute retransmission par quelque moyen que ce soit (radiodiffusion, télévision, presse,...) ne puisse avoir lieu que par transmission fragmentaire et dans un but de publicité immédiate. Toute autre retransmission du spectacle nécessitera l'autorisation écrite du groupe.

-8.Pour être valable le contrat devra être retourné signé par l'organisateur au plus tard huit semaines avant la date de représentation.

-9. L'organisateur fournira 10 places invitées au groupe (pour permettre à d'autres organisateurs de visionner le spectacle).

-10. Le groupe fournira à l'organisateur le matériel nécessaire (photo, font du texte) pour la création des flyers et affiches nécessaires à la publicité et diffusion du spectacle.

- 11. Dans tous les cas reconnus de force majeure, et notamment la maladie d'un des artistes (notifiée par certificat médical) le contrat pourra être rompu sans qu'aucune des deux parties ne soit redevable à l'autre d'indemnité. En cas de rupture unilatérale du contrat, n'étant pas justifiée par un cas de force majeure, *a/par le groupe*, celui-ci versera à l'organisateur une indemnité égale au montant des frais déjà engagés par l'organisateur pour la représentation. Cette indemnité ne dépassera toutefois pas l'équivalent de la moitié du prix de la représentation.

b/par l'organisateur, celui-ci versera une indemnité équivalente au prix des représentations prévues.

-12.Pour tout différent, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

-13.Divers.

Fait en deux exemplaires à Bruxelles, le 27.04.2013

L'organisateur,

Le groupe vocal,

Anakrouze ASBL

Avenue des Acacias 9

1330 Rixensart

Banque :

Fiche Technique

Le groupe *Anakrouze* demande

- Un espace scénique complètement dégagé de 10 mètres d'ouverture sur 7 mètres de profondeur minimum
- Planning éclairage:
 - Montage 9H à 13H
 - Pointage et conduite de 14H à 18H
 - Arrivée des chanteuses à 18H

Pour l'équipement lumière voir le plan ci-joint
La Compagnie vient avec un régisseur.
- Pour le son, si nécessaire, prévoir un couple de micros d'ambiance de bonne qualité (Newman, a.k.g., ...) en fonction de l'acoustique.
- Prévoir sur la scène un tapis (de danse) noir.
- Des loges chauffées pour ± 22 personnes avec lavabos, miroirs et w.c.
- Des collations (sandwichs ou plats froids ou soupe etc... et fruits) et boissons (eaux plates et gazeuses, cocas, etc) pour ± 22 personnes.
- La présence d'un responsable technique est demandée à l'arrivée du groupe, durant le montage et le spectacle.
- Occultation souhaitée.

Nous arriverons au lieu de représentation le
..... àheures. (à préciser)

Contact technique du groupe : Isabelle Lamouline :
isabellelamouline@gmail.com
02/ 219.75.61
0476/99.73.78

Signatures de l'organisateur et du responsable technique: